



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-61133>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **26-61133**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : OPPIC

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Loisirs, culture et culte

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : CNAP - Marché de services - Nettoyage de fin de chantier

Description : Relocalisation du Centre national des arts plastiques à Pantin Nettoyage de fin de chantier Marché à prix mixtes (montant maximum de la part à prix unitaires : 100 000 €)

Identifiant de la procédure : 6038a5eb-0af3-4ab7-b753-9130ab154cb9

Identifiant interne : J-207

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90900000 Services de nettoyage et d'hygiène

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Pantin

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La visite est obligatoire. Les conditions de participation aux visites sont indiquées à l'article 6.2 du règlement de consultation. Les candidats doivent fournir l'ensemble des pièces demandées au titre du dossier de candidature. En cas de candidature sous la forme d'un groupement d'opérateurs économiques, chaque opérateur doit fournir l'ensemble de ces pièces, à l'exception de la lettre de candidature (formulaire DC1 ou équivalent) qui est établie pour l'ensemble des membres du groupement. Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants : - Une lettre de candidature (Formulaire DC1 disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> ou équivalent) valant désignation du mandataire par ses co-traitants en cas de groupement ; - Une déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (Formulaire DC2 disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> ou équivalent) ; - Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat n'entre pas dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du Code de la commande publique ; en cas de remise du formulaire DC2, l'engagement du candidat matérialisé dans la rubrique F1 vaut déclaration sur l'honneur ; - En cas de sous-traitance, une déclaration de sous-traitance (Formulaire DC4 disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> ou équivalent – engagement écrit, précis et signé) ; - Les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat ; - La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; - La déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (informations à renseigner dans le formulaire DC2, le cas échéant) ; étant précisé que les sociétés de création récente peuvent justifier de leur capacité économique et financière par tout moyen approprié ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestations de service de même nature que celle du marché ; - Une sélection de références correspondant aux principaux services fournis au cours des trois dernières années, précisant la nature des services fournis, leur montant, la date et le lieu d'exécution, ainsi que le destinataire public ou privé ; - Une note détaillant les moyens techniques (matériel, outillage, équipements...) dont le candidat dispose et qu'il envisage de mettre en œuvre dans le cadre du présent marché. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen de preuve approprié, notamment par tout document équivalent d'un autre Etat membre de l'Union européenne. Sur la base des justifications remises, la liste des candidats déclarés recevables sera établie en tenant compte des garanties techniques, professionnelles et financières présentées. Les plis devront être dématérialisés et remis dans les conditions indiquées à l'article 5 du règlement de consultation sur la plateforme du profil acheteur <https://www.marches-publics.gouv.fr>. Il est possible de remettre une copie de sauvegarde dans les conditions prévues à l'article 5 du règlement de consultation.

Critères de sélection des candidats : sur la base des justifications remises, la liste des candidats déclarés recevables sera établie en tenant compte de la pertinence des références ainsi que des garanties professionnelles et financières présentées. Le dossier d'offre doit comprendre les documents suivants : - L'acte d'engagement (AE) et ses 3 annexes complétées : o Annexe 1 : demande d'acceptation du ou des sous-traitants et d'agrément des conditions de paiement du ou des contrat(s) de sous-traitance ; o Annexe 2 : organigramme et composition de l'équipe proposée pour la réalisation des prestations ; o Annexe 3 : bordereau de prix unitaires pour les prestations unitaires (BPU). - La décomposition du prix global et forfaitaire pour la prestation forfaitaire (DPGF) - Un mémoire technique et méthodologique comprenant : o Compréhension du contexte de l'opération et des contraintes liées à une fin de chantier. o Moyens mis en œuvre pour

assurer la qualité des prestations de nettoyage et le niveau d'exigence attendu (méthodes utilisées, équipements adaptés, gestion des coactivités éventuelles). o Les délais d'intervention et la cohérence des temps passés. o Planning d'intervention proposé. o Adéquation des moyens humains (effectifs, temps d'intervention) et matériels (nombre d'équipements de ménage) proposés pour la réalisation des prestations, au regard des surfaces, du niveau d'exigence attendu et des délais d'exécution. - Le détail quantitatif estimatif (DQE)

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Marché de nettoyage de fin de chantier

Description : Marché de nettoyage de fin de chantier pour l'opération de relocalisation du Centre national des arts plastiques à Pantin

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90900000 Services de nettoyage et d'hygiène

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 79/81 rue Cartier-Bresson

Ville : Pantin

Code postal : 93500

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 17/08/2026

Durée : 2 Semaine

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : L'acheteur se réserve la possibilité de passer un marché de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestation similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions prévues à l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique.

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix noté sur 10 (coefficient de pondération : 40 %) Valeur technique notée sur 10 (coefficient de pondération : 60 %) Le détail des critères et sous critères est détaillé dans le règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 13/07/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L551-1 à -12 et R551-1 à -6 du code de justice administrative); - Référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure et du respect du délai de suspension de signature de 11 jours, action à exercer

dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L551-13 à -23 et R551-7 à -10 du code de justice administrative) ou 31 jours après la publication de l'avis d'attribution ; - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R4211 et R4213 du code de justice administrative) ; - Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : OPPIC

Organisation qui traite les offres : OPPIC

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : OPPIC

Numéro d'enregistrement : 18009208200023

Adresse postale : 30 rue du château des rentiers

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Département des marchés

Adresse électronique : departement.marches@oppic.fr

Téléphone : +33144977800

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900016

Adresse postale : 7 rue Catherine Puig

Ville : Montreuil

Code postal : 93100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : 01 49 20 20 00

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f7370f47-56e4-4aa0-b53d-c1cbd5adead2 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/06/2026 à 15:15

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/06/2026